LES ECHOS DE SAINT-MAURICE Edition numérique

D'Echo en Echo A l'Abbaye

Supplément aux Echos de Saint-Maurice, 1973, tome 69b, p. 9-13

© Abbaye de Saint-Maurice 2013

A l'Abbaye

Profession solennelle

Au cours de la vigile pascale, le 21 avril, notre jeune confrère, Edgar Thurre, a émis sa profession religieuse solennelle et reçu le camail des chanoines de Saint-Maurice. Voici quelques extraits de l'homélie prononcée à cette occasion par Mgr Salina :

...votre profession vous fait entrer en ce cœur du mystère pascal.

Alliance nouvelle : nouvelle pour vous, nouvelle pour tous les baptisés parce que l'eau du baptême nous a plongés dans la mort de Jésus-Christ

pour mourir au péché afin de passer avec Lui, Jésus, à la vie nouvelle du Ressuscité.

Alors le baptisé est vivant pour Dieu, en Jésus-Christ.

Votre profession religieuse, c'est cela mais avec quelque chose en plus : elle veut certes vivre pour Dieu en Jésus-Christ mais tout de suite, dans la plus grande plénitude possible ; elle choisit l'amour exclusif de Jésus, elle choisit de le suivre en tout, Lui le Chaste, le Pauvre et l'Obéissant.

Votre profession religieuse, c'est le choix de vivre tout le baptême, tout de suite.

Alliance éternelle : le Don de Dieu aux hommes dans le mystère de Pâques est sans repentance, il est pour l'éternité : l'Amour une fois donné ne se reprend pas !

Votre profession religieuse veut être témoignage de cette éternité. Vous vous donnez pour toujours, en vous appuyant non sur votre volonté d'abord, mais sur la fidélité de Dieu.

Témoignage d'éternité, parce que votre profession religieuse, vous la vivrez en communion avec des frères, dans la charité, et que cette vie commune rappelle au monde que nous sommes faits, nous les hommes, pour une Société qui n'est pas de ce monde, mais pour celle que la Révélation nomme le Royaume de Dieu qui n'est autre que la vie même de la Trinité Sainte.

Votre vie religieuse avec vos frères, en l'Eglise, témoigne que cette Vie est commencée et qu'elle est en marche vers sa perfection.

Nous tous qui sommes ici, baptisés, quand tout à l'heure nous dirons ces paroles :

Alliance nouvelle et éternelle

nous rendons grâce et louange, nous prierons pour votre fidélité et pour la nôtre.

Décès

Le samedi 19 mai, on apprenait le décès subit de M. le chanoine Marius Bianchi, doyen d'âge du clergé genevois et chanoine honoraire de notre Abbaye. Il était âgé de 83 ans.

Avec le chanoine Bianchi, c'est un peu de l'histoire du terroir genevois qui s'en va. Ce terroir, il l'aimait passionnément. Enfant de Carouge, en dépit de son nom tessinois, il était originaire de ces Communes Réunies

qui ont fait longtemps le fond de la population catholique genevoise. Il en avait l'ardeur, et le dynamisme, la persévérance et la fidélité.

En plus des liens très amicaux qu'il entretenait avec certains de nos confrères genevois, le chanoine Bianchi avait assuré jusqu'à l'été dernier, alternativement avec l'Abbaye, la prédication de la messe radiodiffusée de la Suisse romande.

Ses qualités de cœur, son sens inné de la mission authentique du prêtre, sa profonde expérience humaine lui permirent dans le ministère très important de l'apostolat par les ondes de trouver toujours les paroles, les exemples, le ton juste pour capter l'attention de l'auditeur, du malade, de l'automobiliste. A partir des événements de la vie, il conduisait son auditeur à une lecture chrétienne des choses de la vie et lui faisait découvrir la présence aimante du Christ partout.

Nominations

Le 27 avril s'est déroulé le chapitre ordinaire triennal, qui devait renouveler le Conseil Abbatial (six membres). Messieurs les chanoines : André Rappaz, Joseph Vogel, Alexis Rouiller, Edouard Zumofen, Jean-Bernard Putallaz et Joseph Roduit ont été élus.

Les nouvelles constitutions de la Maison, adoptées « ad experimentum », régissaient cette assemblée dans laquelle pour la première fois les frères et les profès solennels étaient admis.

Autre nouveauté, le prieur de l'Abbaye doit être choisi par l'Abbé et son Conseil parmi les six conseillers élus par l'ensemble de la communauté, après consultation du chapitre claustral ; le choix du procureur suit la même procédure.

C'est donc le 24 mai que le Révérendissime Père-Abbé avec son Conseil a nommé le chanoine Edouard Zumofen prieur de l'Abbaye et Vicaire général du Territoire de la juridiction abbatiale; le chanoine André Rappaz sous-prieur de l'Abbaye et le chanoine Jean-Marie Theurillat procureur.

Synode à Saint-Maurice

Mgr Salina a ouvert la deuxième session du Synode en présence de 38 délégués du Territoire de la juridiction abbatiale.

Ce Synode à taille humaine est un lieu d'échange privilégié où, malgré l'exiguïté du diocèse, s'affrontent des tendances fort différentes sur le rôle, par exemple, de l'Eglise en Suisse.

Le premier jour a été consacré au thème : la responsablité de l'Eglise en Suisse pour la mission, le développement et la paix.

L'originalité du projet est la suivante : pour la première fois, les catholiques suisses sont interpellés en Eglise et invités à réformer des structures nationales qui peuvent avoir une répercussion sur le sous-développement de certains peuples, favoriser des foyers de guerre, trahir par les faits la proclamation de notre fraternité en Jésus-Christ. Il fallait, en effet, échanger sur des thèmes aussi brûlants que : le secret bancaire, l'exportation d'armes, l'Eglise comme signe d'espérance pour les hommes à travers la vie de ses communautés.

Le deuxième jour a été consacré à l'étude du thème : Mariage et Famille. La liturgie nouvelle proposée pour les mariages mixtes est acceptée à l'unanimité.

Le chanoine Léo Muller expose la situation relative aux mariages mixtes et aux mariages civils. Au cours de la discussion interviennent des échanges sur les questions controversées de la sacramentalité possible d'un mariage civil, des risques de mariages non préparés, désacralisés, de l'harmonisation des liturgies catholique et réformée.

Au vote, la recommandation relative à la validité du mariage mixte conclu dans la confession du conjoint non-catholique, est acceptée, avec amendement de la commission, et transmise à l'assemblée suisse.

En complémentarité avec le thème précédant, le Synode était invité à se prononcer sur le sort des travailleurs migrants séparés, à cause de la loi, de leurs familles et ensuite à lire, en deuxième lecture, le projet relatif à la sexualité et à l'avortement.

L'assemblée accepte à l'unanimité le texte relatif à l'avortement et le complète en insistant sur le fait que l'avortement n'est pas seulement une « affaire de femmes » : la responsabilité de l'attitude masculine mérite une meilleure mise en lumière.

La dernière journée est consacrée à l'étude du projet : « Christianisme sans Eglise ; Eglise Servante et Pauvre et Eglise Ouverte. »

Dans le monde des intellectuels et de la jeunesse ces thèmes sont fréquemment mis en évidence et marqueraient une recherche d'authenticité par rapport à l'Evangile.

C'est le propre du Synode de dégager ce qui est positif dans ce phénomène et de préciser où il est impossible de donner son accord, sans faire crouler la doctrine chrétienne.

Congrès à Saint-Maurice

Le groupe romand des « Etudes Latines » a tenu son assemblée de printemps à Saint-Maurice à la salle de la bourgeoisie. A cette occasion les participants ont entendu deux conférences de MM. Willy Rordorf, professeur de patristique à l'Université de Neuchâtel sur le thème « Saint Augustin et la tradition philosophique antifataliste », et de Daniel Rickli, professeur au Collège Calvin à Genève sur le thème « Les batailles d'Alexandre le Grand d'après Quinte-Curce ».

Après le repas, les latinistes visitèrent l'Abbaye, le trésor et les fouilles sous la conduite érudite de M. le chanoine Léon Dupont Lachenal. Ils furent ensuite reçus par le Père-Abbé.

De leur côté, les Historiens Suisses du Papier avaient également choisi Saint-Maurice pour leurs assises. Après la visite du trésor et de la Basilique avec MM. les chanoines Dupont Lachenal et Stucky, ils eurent la joie d'entendre M. le chanoine Athanasiadès à l'orgue de la Basilique.

Au Comité de la Société d'Histoire du Valais romand

La Société d'Histoire du Valais romand, au cours de sa dernière assemblée, tenue au Châble (Bagnes) le 20 mai dernier, a procédé au renouvellement de son comité.

Au grand regret de l'assemblée, M. André Donnet, professeur à l'Université de Lausanne, a donné sa démission de président pour raison de santé. Un autre ancien de Saint-Maurice, M. Aloys Morand, ancien juge cantonal, s'est également retiré du comité.

Le nouveau comité comprend plusieurs de nos anciens. M. le chanoine Henri Michelet a été choisi pour succéder à M. Donnet à la présidence. Quatre autres anciens font partie du comité : M. Jean Marclay, chimiste à Monthey; M. Léonard Closuit, banquier à Martigny; MM. Pierre Reichenbach et Guy Veuthey, professeurs au collège.

Les *Echos* souhaitent au nouveau comité une fructueuse activité au sein de la Société d'Histoire du Valais romand.